

# BUREAU

**Séance du 25 janvier 2022**

**Délibération BU\_20220125\_11A**

**Partenariat avec le ministère de la justice en matière de travail d'intérêt général**

**VOTE : Adopté par 5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)**

**0 membre(s) étant absent(s)**

## **LE BUREAU**

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu l'accord national de partenariat pour favoriser le développement du travail d'intérêt général, signé le 12 novembre 2019 entre la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises et le Ministère de la Justice ;

Vu la demande d'adhésion au partenariat d'accueil de TIG ;

### **DECIDE :**

**Article unique.** La demande du SDIS 36 d'adhésion au partenariat d'accueil de TIG, ci-annexée, est approuvée et Monsieur le Président est autorisé à la signer et à signer tout document afférent à l'organisation, l'exécution et le suivi des engagements.

**Marc FLEURET**